



CRITERES DE SELECTION

Tir à l'arc – Universiades 2017

TAÏPEÏ (TPE) : 15 au 25 août 2017

Compétition : 20 et 24 août 2017

CONDITIONS POUR POUVOIR PARTICIPER A LA SELECTION

Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Être licencié à la FFSU en 2017
- Être de nationalité française
- Être né(e) entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1999
- Posséder un passeport dont la durée de validité est postérieure au 28 février 2017.
- Participer au championnat de France Universitaire du 14 au 15 mars 2017 à Cergy-Pontoise (sauf cas particuliers examinés par la Commission Mixte Nationale (CMN)).

La première étape de sélection consiste à réaliser une fois le score qualificatif à la sélection finale sur un FITA extérieur (2 x 70m pour les arcs classiques, 2 x 50m pour les arcs à poulies), inscrit au calendrier FFTA ou de la WA, entre le vendredi 12 mai et le dimanche 18 juin 2017.

• Arc classique F		630
• Arc classique M		645
• Arc à poulies F		660
• Arc à poulies M		680

Les archers désirant participer à l'épreuve de sélection finale devront faire parvenir leur inscription individuelle par mail à l'adresse suivante : bleriche@sport-u.com et en copie fcapel@sport-u.com avant le 20/06/17 inclus (un accusé de réception électronique sera envoyé à chaque archer concerné).

L'épreuve de sélection finale le jeudi 29 juin à l'INSEP

Cette épreuve se déroulera, en extérieur, sous la forme d'un double 2x36 flèches - (70 m pour les arcs classiques) ou (50 m pour les arcs à poulies) à l'issue duquel un classement sera établi à partir de la somme des scores, puis des 10, puis des X.

En cas d'égalité, le plus grand score réalisé sur un des 2x36 flèches (en fonction de l'arc utilisé) sera pris en compte et enfin un tir de barrage pourra être organisé pour établir un classement sans égalité.

Cette épreuve est ouverte aux archers ayant réalisé le minima de score lors de la première étape de sélection et ayant confirmé leur inscription dans les délais. Le programme de la journée sera envoyé à chaque participant.

Seront automatiquement sélectionnés aux Universiades 2017, les archers terminant 1^{er} de leur catégorie de classement **et** ayant réalisé le minima 2x36 flèches sur le premier départ **ou** le minima sur le 4x36 flèches :

	2x36 flèches	4x36 flèches
70 mètres		
Arc classique Femme	645 pts	1290 pts
Arc classique Homme	663 pts	1326 pts
50 mètres		
Arc à poulies Femme	680 pts	1360 pts
Arc à poulies Homme	695 pts	1390 pts

A l'issue de cette épreuve, la Commission de sélection se réunira pour effectuer la sélection aux Universiades 2017.

Par catégorie, 3 archers maximum peuvent être sélectionnés. Le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France universitaire, la sélection pourra être complétée parmi les archers ayant participé à l'épreuve de sélection du 29 juin. Il sera tenu compte de la réalisation des critères de performance, du niveau international des performances réalisées et de l'évolution des scores sur la saison.

Le comité de sélection composera l'équipe de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs. En outre, le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la CMN FFSU/FFTA.

Les archers sélectionnés en équipe de France s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux en charge de l'équipe de France universitaire, jusqu'à la fin de la compétition.

Un regroupement devrait être mis en place avant le départ pour la Chine de Taïpei.

Procédure à suivre :

Les étudiants intéressés par une sélection, sont priés de candidater à l'aide du bulletin "Candidature à la sélection aux Universiades" ci-joint. **Ce bulletin est à envoyer au siège de la FFSport U (108 avenue de Fontainebleau - 94270 - Le Kremlin Bicêtre) ou par mail bleriche@sport-u.com et en copie fcapel@sport-u.com , avant le 1^{er} juin** même si le score demandé n'a pas encore été réalisé. Un dossier administratif sera envoyé à chaque candidat à la sélection. Ce dossier dûment complété, devra impérativement être retourné à FFSU, au plus tard le jour de la sélection finale soit **le jeudi 29 juin**. (cf. adresse email ci-dessus). Un dossier incomplet ne permettra pas de participer à l'épreuve de sélection finale.

**La sélection définitive sera arrêtée par la Commission de sélection le vendredi 30 juin à 12H00.
Les engagements nominatifs seront envoyés à la FISU par la FFSU la première quinzaine de juillet.**

<p>Dates prévisionnelles : Regroupement le mardi 15 août. Départ pour la Chine de Taïpei le jour même ou le lendemain. Retour le vendredi 25 août 2017. Ces dates peuvent être ajustées en fonction des vols A-R retenus.</p>
--

**Candidature à la sélection aux Universiades
TAÏPEÏ (TPE) : 15 au 25 août 2017**

Nom : _____ Prénom : _____

Arme : Arc Classique – Arc à poulies (rayer la mention inutile)

N° de licence FFSU : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ tel : _____

Etudes suivies : _____

Université-Ecole : _____

Par la présente, je fais acte de candidature à la sélection en équipe de France Universitaire afin de participer aux Universiades 2017.

En cas de sélection, je m'engage à prendre part à tout le programme de l'équipe de France Universitaire durant la durée de préparation et de compétition des Universiades.

Principaux résultats sportifs :

Meilleures performances en FITA : _____

Meilleures performances en 2017 : _____

Date :

Signature :

Adresses d'envoi de cette fiche et du dossier d'engagement dument renseigné :

Par mail : bleriche@sport-u.com et fcapel@sport-u.com

Par voie postale (attention délai !) : Fédération Française du Sport Universitaire
108, avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre